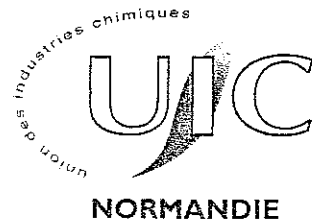




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**COMITE LOCAL D'INFORMATION
ET DE CONCERTATION (CLIC)
Zone industrielle Ouest Agglomération Rouennaise
Vendredi 2 septembre 2005**

24 JAN. 2006

La liste des membres présents est jointe en annexe.

La séance est présidée par Monsieur MOREL, secrétaire général de la préfecture de Seine-Maritime qui remercie les membres du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de l'agglomération Rouen Ouest pour leur présence.

En préambule, Monsieur MOREL rappelle les conditions de création des CLIC et l'importance qu'il attache à cet événement.

La loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages entre progressivement dans sa phase active avec la parution des décrets d'application. Elle traduit trois orientations fortes pour l'action du ministère de l'Écologie et du Développement Durable, suite à la catastrophe de Toulouse : la sécurité, la transparence et la participation.

Le premier décret d'application de cette loi est paru le 1^{er} février 2005 et porte sur la création de Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) autour des sites Seveso seuil haut.

Monsieur MOREL rappelle que trois CLIC fonctionnent déjà en Seine-Maritime : celui de Port-Jérôme qui se réunit depuis mai 2003 régulièrement deux fois par an ; le CLIC du Havre installé en février 2005 et celui de Rouen Est installé en juillet dernier et qui se réuniront eux aussi deux fois par an. Le CLIC de Rouen Ouest est donc le quatrième à voir le jour dans le département.

Avec la mise en place du CLIC, une nouvelle phase de travail, d'échanges, d'information et de réflexion commune sur les risques technologiques est engagée, en associant plus étroitement encore des acteurs tels que le monde scolaire, les syndicats, les associations, etc.

La problématique des risques technologiques n'est pas nouvelle en Haute-Normandie, l'action de la DRIRE, les travaux du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI), les réunions d'information et d'échange existaient déjà entre les différents acteurs.

Aujourd'hui le CLIC doit contribuer à une meilleure information sur les risques et créer localement une culture de la sécurité. Instance de concertation, le CLIC de Rouen Ouest complète le dispositif existant.

L'aire de compétence retenue pour le CLIC de Rouen Ouest correspond aujourd'hui à la zone PPI associée aux quatre établissements Seveso seuil haut couverts par le CLIC. Elle pourra être affinée une fois que le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de l'agglomération rouennaise aura été élaboré.

Monsieur MOREL rappelle que cette première réunion a pour objectif d'installer le CLIC, de réaliser un point sur la situation des établissements Seveso qui en font partie et remercie l'Union des Industries Régionales Normandie qui assurera le secrétariat du comité.

Mademoiselle LE DU présente le contexte de la création des CLIC et précise que les CLIC doivent garantir la transparence et la concertation dans le domaine de la maîtrise des risques. Il est essentiel de mutualiser et de partager les expériences des comités. La commission risques du SPPPI assurera cette mission. Le site internet de la DRIRE hébergera les comptes rendus et les travaux des CLIC.

Monsieur MOREL précise que le comité est encadré réglementairement et que des attributions précises lui sont fixées. C'est bien une instance de travail dotée de droits et de devoirs.

Monsieur MOREL en commentant la composition du CLIC indique que le comité peut faire appel à des experts reconnus et devrait se réunir deux fois par an.

Mademoiselle LE DU précise que l'article 5 de l'arrêté préfectoral demande que chaque exploitant adresse une fois par an au CLIC un bilan. Le bureau du CLIC en définira le format. Le format de bilan défini par le bureau du CLIC du Havre pourrait servir de base de travail.

Mademoiselle LE DU informe également le CLIC qu'un forum inter – CLIC aura lieu le 14 octobre au cours de la semaine du risque à Notre-Dame de Gravenchon, afin de présenter les CLIC en fonctionnement et d'échanger sur l'action qu'ils peuvent mener.

Monsieur BARBAY note avec satisfaction l'installation de ce CLIC après quatre années d'attente et souligne les progrès réalisés par les industriels en matière de maîtrise des risques. Un effort particulier de pédagogie devra être réalisé à l'attention du public.

Monsieur BROUTE souhaite pour sa part que deux réunions par an minimum soient organisées et trouve regrettable que les organisations syndicales ne soient pas représentées au sein du CLIC et que le collègue salarié ne puisse pas participer à son bureau. En complément Monsieur BROUTE émet ses inquiétudes sur les restructurations actuelles dans les entreprises et considère que les services de l'Etat ne sont pas assez nombreux et présents, principalement lors des réunions de CHSCT.

Monsieur SCHAPMAN considère que l'agglomération de Rouen n'a pas compétence sur les risques industriels et l'agglomération ne peut jouer qu'un rôle d'interface entre les communes et le CLIC.

Monsieur MOREL estime qu'il est important que l'agglomération soit présente au sein du CLIC si ce n'est que pour apporter sa réflexion sur les projets généraux (exemple les transports).

Monsieur DELESTRE intervient pour souligner le rôle nécessaire du CLIC en matière d'échange et d'information et estime, lui aussi, que la thématique « transport » est importante à prendre en compte. Le bureau du CLIC devrait être plus représentatif.

Mademoiselle LE DU informe le CLIC d'une étude TMD sur le Havre.

Monsieur BARBAY rappelle qu'une plaquette du SPPPI a déjà été éditée concernant le sujet TMD.

Monsieur MOREL précise qu'un cinquième CLIC sera installé dans les mois à venir (zone Elbeuvienne) et que le SPPPI animera les CLIC des sites isolés (EADS Revima à Caudebec en Caux, Butagaz à Aumale et Brenntag Normandie à Montville).

Monsieur BURET souhaite que l'ensemble de la méthodologie d'analyse des risques demandé aux sites ainsi que les résultats obtenus soient exposés lors d'une prochaine réunion du CLIC.

Monsieur MOREL laisse la parole à Monsieur ALLAIN, Directeur de Butagaz pour la présentation de son site et la démarche de réduction des risques engagés.

Sur la base du diaporama présenté en séance, Monsieur MOREL remercie Monsieur ALLAIN pour son intervention et souligne que les méthodes de réduction des risques doivent être en permanence actualisées.

Monsieur TOUBEAU précise que l'augmentation sensible des zones Z1 et Z2 est due aux méthodes de calcul car la société a réalisé de gros efforts en matière de réduction des rayons de dangers.

Monsieur PONTINY souhaite connaître le délai de mise sous coque de béton des sphères.

Monsieur ALLAIN précise qu'après étude le projet devrait être mis en œuvre sur 2007 / 2008.

Mademoiselle LE DU souligne que cette expérimentation menée depuis 2002 sur le site Butagaz à Aumale devrait profiter au site Butagaz de Petit Couronne.

Monsieur MOREL laisse la parole à Monsieur PALFREY pour la présentation du site Couronnaise de Raffinage et de l'avancement de l'examen des études de dangers. Un point est fait sur les périmètres de dangers. Monsieur PALFREY rappelle que 10 à 15 millions € d'investissements par an sont réalisés par la société en matière de sécurité et d'environnement.

Monsieur BROUTE intervient pour souligner, selon lui, le manque de personnel d'intervention en cas de sinistre sur le site notamment dans les premières minutes et demande une présence de la DRIRE aux réunions de CHSCT.

Mademoiselle LE DU précise, compte tenu des effectifs de la DRIRE, qu'il n'est pas possible d'être présent à chaque réunion. Par contre ses services suivent ce qui s'y passe.

Madame POUPIN souhaite que la DRIRE et l'inspection du travail réalisent des visites communes. Le CLIC ne doit s'intéresser uniquement à la technique mais également à l'humain et s'interroge sur la part de la sous-traitance dans l'industrie et principalement au sein des services de secours.

Monsieur PONTINY intervient sur le sujet de la foudre et de ses effets directs et indirects.

Mademoiselle LE DU informe le CLIC qu'un projet d'arrêté préfectoral complémentaire sera présenté à un prochain CDH.

Monsieur MOREL remercie les différents intervenants et précise que la représentation au sein du CLIC n'est pas déséquilibrée. Il est important de mettre l'accent sur la formation du personnel y compris celui des entreprises extérieures.

Monsieur CARPENTIER précise à cet effet qu'il existe tout un dispositif destiné à renforcer et à améliorer la sécurité des entreprises extérieures sur les sites tant au niveau de la formation et de l'habilitation de ces entreprises.

Monsieur MOREL laisse la parole à Messieurs BURET et CARSALADE pour la présentation des deux sites de Grande Paroisse (Rouen et Grand Quevilly) et de la démarche de réduction des risques engagée.

Monsieur BURET rappelle l'importance des méthodologies utilisées dans le cadre des études des dangers.

A une question sur les délais de remise des études des dangers demandées par l'administration, Monsieur MOREL répond que ses services suivent attentivement ces délais et que le cas échéant il existe, entre autre, des procédures de sanctions administratives. Force est de constater que les réponses des industriels sont pour la plupart satisfaisantes et dans les délais prévus.

Monsieur BARBAY s'interroge sur le transport de l'ammoniac vers le site de Oissel par pipeline qui inquiète les habitants de Grand Quevilly (Bourg).

Monsieur MOREL précise qu'un important travail de réflexion devra être mené en matière d'urbanisation dans le cadre de l'élaboration du PPRT.

Monsieur BERARD informe le CLIC que le PLU est en cours d'élaboration à Grand Quevilly et qu'il est important de mettre en œuvre des solutions afin de réduire les risques pour les populations.

Monsieur BROUTE rappelle la nécessité de maintenir le savoir faire et les compétences sur les sites industriels, d'entretenir l'outil de travail.

Monsieur MOREL remercie les intervenants et laisse la parole à Messieurs LAILLE et TOUBEAU pour la présentation de l'entreprise Rubis Terminal.

Monsieur BARBAY note les progrès réalisés par l'entreprise en matière de sécurité mais demande s'il est possible qu'il soit présenté au cours d'un prochain CLIC les effets sur Rubis Terminal d'un accident à la Grande Paroisse.

Monsieur SCHAPMAN s'interroge sur l'organisation de l'entreprise en matière de sécurité compte tenu de la répartition des six dépôts sur la rive droite et gauche de la Seine.

Monsieur LAILLE précise que les dépôts sont surveillés par du personnel et par des systèmes, type alarme anti-intrusion.

L'entreprise expédie par route, par voie ferrée et voie maritime. En répondant à une question sur ce sujet, Monsieur LAILLE précise qu'il est difficile de favoriser un mode par rapport à un autre compte tenu des demandes des clients.

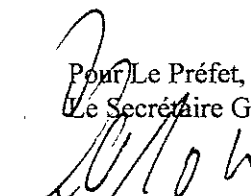
Monsieur TOUBEAU présente la cartographie « risques industriels » de la zone Rouen Ouest

Mademoiselle LE DU propose que la notion d'effets dominos puisse être exposée lors d'un prochain CLIC.

Monsieur MOREL conclut cette première réunion en remerciant l'ensemble des membres du CLIC pour leur participation, et rappelle qu'en vertu de l'article 5 de l'arrêté préfectoral chaque industriel devra adresser au CLIC une fois par an un bilan. Ce bilan devra être vulgarisé, synthétique mais précis.

Monsieur CARPENTIER propose de coordonner ces bilans en se rapprochant de ce qui se fait sur les autres CLIC départementaux.

Pour Le Préfet,
Le Secrétaire Général,



Claude Morel

Les interventions présentées en séance sont jointes en annexe.

ROUEN, le 2/09/07

OBJET de la REUNION : CLIC Rouen Guest

MEMBRES PRESENTS

Sous la présidence de :

Nom et Prénom	Qualité
V. CARPENTIER	U.I. TR.
P. PALFREY	Couronade Raffinage
G. ALLAIN	BUTAGAZ
G SAUTEUR	CHSCT BUTAGAZ
M. SCHAPPAW	Élu Agglo Rouen
Ferriol Jean-Claude	Agglo de Rouen
LE COMTE Jérôme	PREF / SIRACEN-PC
ZENEN Régis	Élu autonome de Rouen
MAILLARD Jean	Adjt. maire de Rouen
MACE Emmanuel	Ville de Rouen
TOSTAIN Bruno	GRANDE PAROISSE
BURET Jean Yves	Directeur Grande Paroisse
Carre Sophie	Grande Paroisse
MONROUX Florence	DDE Service Territorial de Rouen
LAUBIES Delphine	CHSCT RUBIS Terminal
LAILLÉ Jean Philippe	Directeur RUBIS TERMINAL ROUEN
POUPIN Christine	CHSCT Grande - Paroisse
BROUTE Jean-Luc	C.R.S.C.T. Couronade Raffinage
Noul Claude	Secrétaire G.L.

Nom et Prénom	Qualité
Helène Le Du	Dirigeant
Alexand Tomasi	"
J. Delnag	Inspecteur/DEDD
BELNAUS Catherine	DDTEFP
TOUBEAU J Marc	DRER - ^{Club} G.S Rouen - ^{Organe}
CARSACQOE Jean	id.
Rambaud - Guy	ASSO. MVSLR/HNNE
Claude BARBAY	HNNE
André BRUNSTEIN	UFC Que Choisir
Marcel FOUCAULT	UFC QUE CHOISIR
André DELOSTRE	Maire Adjt. Le Petit-Quévilly
Lydie AVRIL	Maire Petit-Quévilly Urbanisme
LECOQ Frédéric	INSPECTION ACADÉMIQUE 76
PONTINI Gérard	titulaire de grand cours responsable cuisine
RITE Jean-Gregoire	Maire de Petit-Quévilly Responsable Environnement
BERARD Philippe	Adjt au Maire Grand Quévilly



**Comité Local
d'Information et de Concertation
Zone Industrielle Ouest
Agglomération Rouennaise**

Vendredi 2 septembre 2005



**Les Comités Locaux
d'Information et de Concertation**

Le contexte réglementaire





La loi du 30 juillet 2003

Complète l'article L125-2 du code de l'environnement en :

- demandant au préfet de créer un CLIC pour tout bassin industriel comprenant au moins un SEVESO Seuil Haut
- donnant le pouvoir au CLIC de faire appel à des experts reconnus
- imposant l'information du CLIC de tout incident ou accident touchant à la sécurité des installations
- garantissant que l'Etat donne au CLIC les moyens de remplir sa mission.

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



Le décret sur les CLIC du 1er février 2005

Précise les modalités de constitution et de fonctionnement des CLIC :

- 30 membres maximum, répartis en cinq collèges équilibrés (administration, collectivités territoriales, exploitants, riverains, salariés), nommés pour 3 ans renouvelables
- Un président nommé par le préfet sur proposition du CLIC (à défaut, le préfet ou un représentant)
- Une réunion au moins annuelle

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





Le décret sur les CLIC du 1er février 2005

- Le CLIC est associé à l'élaboration des PPRT,
- destinataire d'un bilan annuel fourni par l'exploitant (actions réalisées pour la prévention des risques et programme de réduction des risques, bilan du SGS, incidents et exercices d'alerte, nouvelles autorisations obtenues, etc.),
- informé en amont des nouveaux projets,
- destinataire des analyses critiques,
- et a un droit de regard sur les plans de secours, l'information des citoyens, les accidents...

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



Le décret sur les CLIC du 1er février 2005

- Le CLIC publie un bilan de ses actions
- Articulation avec le SPPPI
 - La commission risques apporte une base de réflexion ou d'action sur des sujets génériques liés à la prévention des pollutions et risques industriels, intéressant plusieurs CLIC à une échelle plus large que le bassin industriel
 - Les CLIC rendent compte de leurs travaux à la commission dans un souci de cohérence et de partage du retour d'expérience
 - La commission assure, si nécessaire via des groupes de travail ad hoc, le rôle de CLIC, soit pour des sites isolés, soit pour ne pas démultiplier les structures

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





Missions du CLIC

- Développer une conscience commune du risque afin d'entretenir une vigilance collective
- Améliorer l'information et la concertation sur les risques engendrés par des installations SEVESO Seuil Haut
- Débattre sur les problématiques locales des risques industriels dans toutes ses composantes : études des dangers, transport de matières dangereuses, PPRT...
- Contribuer à la réflexion sur la réduction des risques que ces installations pourraient engendrer.

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





Comment ?

En proposant à ses membres des réunions ciblées sur des thèmes d'actualité ou proposés à l'avance

- Bilan et objectifs prioritaires des industriels, de l'État pour la mise en œuvre de leurs responsabilités respectives dans le domaine du risque industriel
- Réglementation, sa mise en œuvre et son évolution
- Politique d'urbanisme autour des sites SEVESO présentée par les Collectivités Locales
- Retour d'expérience



CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





**Comité Local
d'Information et de Concertation
Zone Industrielle Ouest
Agglomération Rouennaise**

Les entreprises :
BUTAGAZ SAS
COURONNAISE de RAFFINAGE
GRANDE PAROISSE (Grand Quevilly et Rouen)
RUBIS TERMINAL (Rouen)




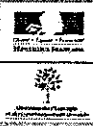
BUTAGAZ SAS

Le site

- Site de 3 hectares entre la Couronnaise de Raffinage et la Seine
- En exploitation 16 h / jour , 5 jours / 7
- Avec 43 exploitants
- Le gardiennage est assuré 24 h / 24
- L'établissement est classé, SEVESO, Seuil Haut

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





BUTAGAZ SAS

Les activités

Les activités du site sont:

- L'emplissage de 2,5 millions de bouteilles de gaz de propane et butane par an
- L'expédition de gaz en vrac par wagons et camions (320 000 tonnes /an)
- L'expédition pour le compte de la Couronnaise de Raffinage de 150 000 tonnes d'huiles

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



BUTAGAZ SAS

Les risques

Les principaux risques liés à ces activités sont:

- Les fuites de gaz de propane et de butane
- Les fuites enflammées
- Les ruptures de réservoir (probabilité très faible)

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





BUTAGAZ SAS

La réglementation

- L'arrêté d'exploitation du 13/01/97 impose des prescriptions complémentaires et la maîtrise de l'urbanisme dans les rayons de dangers Z1=700 m et Z2 = 1000 m
- L'arrêté d'exploitation du 27/10/03 redéfinit les zones de dangers avec Z1= 880 m et Z2 = 1090 m pour une sphère de 3000 m³ ainsi que le programme de réduction du risque à la source par abaissement à 1600 m³ de la capacité utile de cette sphère de butane pour conserver les rayons d'origine

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



BUTAGAZ SAS

Projet en cours

Maîtrise à la source des risques de BLEVE des réservoirs de stockage

Le projet consiste à la mise sous coque de béton des sphères.

Conséquence : une nette réduction des rayons de dangers dans le cadre de l'élaboration des PPRT (risque de BLEVE non retenu dans la maîtrise de l'urbanisation ?)

- ☐ Z1 : de 700 m à moins de 350 m
- ☐ Z2 : de 1000 m à moins de 500 m

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



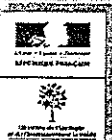


COURONNAISE DE RAFFINAGE

Le site

- Un site de 200 hectares
- Opération 24 heures / 24 , 7 jours / 7
- Un effectif de 500 personnes environ
- Raffinage de Pétrole:
 - Installations de production (Distillation de Brut de 7 mt/an, Désulfuration des Gazoles, Reformage Catalytique des Essences, Craquage Catalytique, unités de raffinages d'Huiles de Bases, Traitement des Gaz Acides...)
 - Installations de stockage (hydrocarbures liquides et GPL)
 - Installations de réception / expéditions (Seine, Route)

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



COURONNAISE DE RAFFINAGE

Les principaux risques

- Risque thermique et de surpression lié à un BLEVE des stockages de GPL
- Risque de surpression lié à l'explosion en UVCE de gaz de pétrole (perte de confinement)
- Risque thermique lié à l'inflammation d'hydrocarbures
- Risque toxique lié à la perte de confinement d'équipement contenant de l'hydrogène sulfuré

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





COURONNAISE DE RAFFINAGE

Réduction des risques

- Investissement réguliers, année après année, dans la sécurité, l'intégrité des unités et l'environnement
- Démarche qui se concentre sur la compétence du personnel et l'appropriation du SGS
 - Formation du personnel (BO, démarche capitalisation du savoir)
 - Formation de l'ensemble du personnel, lors d'une journée spécifique, au risque majeur et au système HSSE de la raffinerie
 - Exercices sécurité sur la base des scénarios majorants EDD
- Implication du CHSCT

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



COURONNAISE DE RAFFINAGE

Études des Dangers

Études remises 2003-2005 : 29

12 études soldées en 2003-2004 (2 arrêtés préfectoraux du 12/01/04)

- Stockage GPL sphères
- Stockage GPL cavernes
- Appontement GPL
- Distillation sous vide DSV1
- Fractionnement catalytique FCC
- Raffinage et fractionnement des essences
- Gaz Plant
- Raffinage des gaz
- Traitement des eaux acides SW1
- Raffinage du kérosène
- Régénération des soudes
- Réseaux fioul, gaz et torche

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





16 autres études vont faire l'objet d'un arrêté préfectoral commun

(CDH : novembre 2005)

Traitement des huiles - Lubrifiants
Viscoréducteur - Unités de récupération du soufre Claus
Distillation atmosphérique DB4 - Distillation sous vide DSV4
Stabilisation et fractionnement des essences - Reconcatage
Hydrotraitement des naphthas HDT4 - Raffinages et fractionnement des gaz
Traitement des eaux acides SW4 - Hydrodésulfuration HDS2
reformage catalytique Plateformeur - Production d'hydrogène HMP
Cryogénie - Désisopentaniseur

Stockage d'hydrocarbures du Milthuit :

fera l'objet d'un arrêté préfectoral spécifique fin 2005

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



COURONNAISE DE RAFFINAGE

Études Spécifiques

Cavernes GPL

Étude technico-économique (janvier 2005)

Remise à jour EDD pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter
(juillet 2005)

Sphères GPL

Étude technico-économique sur les sphères (2004)

Claus 5 (traitement gaz acides)

Autorisation d'exploiter - Étude d'impact/EDD (2004)

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





Rappel sur les zones d'effet enveloppe « MU » et « PPI »

Pas de changement notable suite aux études de dangers

- Z1 = 700 m
- Z2 = 1000 m (BLEVE d'une sphère de stockage de GPL)

PPI = 1800 m (Boil Over - stockage du Milthuit)

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



LA RÉDUCTION DES RISQUES

SOCIÉTÉ GRANDE PAROISSE

SITES DE GRAND-QUEVILLY et ROUEN

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





PRESENTATION USINES GRANDE PAROISSE ROUEN

⇒ Site de GRAND QUEVILLY (ROUEN A)

- Effectif : 447 p.

- Site classé SEVESO seuil haut pour ses capacités de stockage : d'ammoniac, de nitrate d'ammonium en solution chaude (NASC), de fertilisants composés et d'ammonitrates

- Ateliers de fabrication

ZONE	→ Ammoniac (1)	ZONE	→ Fertilisants complexes (2)
SUD	→ Nitrique (3)	EST	→ Superphosphate (1)
	→ Ammonitrates (1)		

- Stockages associés

- 2 sphères d'ammoniac (utilisation 1 seule à 500 T)
- 1 réservoir cryogénique « Stockam » (24000 T NH₃ liquide)
- Stockages d'acide nitrique, sulfurique, phosphorique (capacité de 1000 à 2000 m³)
- 4 stockages de Nitrate d'Ammonium en Solution Chaude (NASC) - (2x1000 m³, 2x400 m³)
- Stockages de fertilisants composés (3 magasins de 30000, 50000 et 55000 T)
- 2 stockages d'ammonitrates vrac (2500 T, 10000 T), et magasin de produits ensachés

- Transferts

- Fer : 7.100 wagons en 2004
- Route : 35.200 camions en 2004
- Maritime : 141 navires en 2004

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



PRESENTATION USINES GRANDE PAROISSE ROUEN (suite)

⇒ Site de ROUEN B

- Site de stockage intermédiaire comprenant :

2 magasins de stockage vrac de fertilisants composés (2 x 30000 T)

- Site classé SEVESO seuil haut pour sa capacité de stockage des fertilisants

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





LES PRINCIPAUX RISQUES POTENTIELS DU SITE de Grand-Quevilly

1 – RISQUE TOXIQUE

- perte de confinement ammoniac (transfert, stockage)
- décomposition (gaz nitreux) de fertilisants composés*, de NASC, d'ammonitrates
- perte de confinement gaz nitreux (unité de fabrication d'acide nitrique)

2 – RISQUE SURPRESSION

- détonation nitrate d'ammonium (ammonitrates, NASC)
- explosion nuage gaz inflammable (gaz naturel et hydrogène utilisé dans l'unité de fabrication d'ammoniac)

3 – RISQUE THERMIQUE

- inflammation nuage gaz inflammable (gaz naturel/hydrogène)

* Concerne également le site de ROUEN B

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



LES ETUDES TECHNIQUES

- 20 études des dangers réalisées (2001 – 2004) couvrant l'ensemble des activités du site, et remises conformément au calendrier réglementaire.
- Étude hypothèses 11 accidents majorants concernant la maîtrise de l'urbanisation (2000 – 2001)
- Étude de la tenue des salles de commande: réduire l'exposition aux risques du personnel de conduite (2001 – 2002)
- Étude technique sur la réduction des risques à la source du stockage d'ammoniac moyenne pression (sphères)

⇒ Detachement de 3 ingénieurs pendant 3 ans

⇒ Coût des études : 2,5 M€

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES

- Actions portant sur la réduction de la probabilité et de la gravité des scénarios
- Investissements 2000/2004 : 14 M€
- Principales actions réalisées à ce jour :
 - Les stockages d'ammoniac (scénarios majorants liés aux sphères)
 - diminution capacité stockage sphère à 500 T et utilisation d'une seule sphère
 - mise en place de moyens de réduction physique de débit de fuite (clapet limitateur de débit et diaphragme) sur conduite soutirage sphère
 - mise en place de barrières automatiques de sectionnement (vannes de sectionnement, asservissement) sur conduite soutirage
 - renforcement des moyens de détection (capteurs ammoniac/sphère et Stockam)
 - renforcement des structures des sphères et de l'enceinte béton (pour répondre au séisme majoré de sécurité)
 - stockam : l'étude a conforté les barrières en place

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES (suite)

- Les stockages d'ammonitrates et d'engrais
 - renforcement des dispositifs de détection (capteurs incendie, capteurs gaz nitreux)
 - renforcement des dispositifs d'intervention
 - renforcement de la protection des magasins d'ammonitrates vis à vis des risques externes (mur coupe-feu 2 heures)
- Les conduites de transfert d'ammoniac
 - mise en place de barrières automatiques de sectionnement (vannes de sectionnement, moyens de détection de fuite avec asservissement automatique (écart débit, pression basse))
 - renforcement des moyens de détection (capteurs ammoniac)
- Les conduites contenant des gaz nitreux
 - mise en place d'un clapet de sectionnement sur chaque unité d'acide nitrique, limitant la quantité émise en cas de perte de confinement.
- La conduite de gaz naturel
 - enfouissement de la conduite et modification du trajet pour éviter un effet domino éventuel
 - mise en place de barrières automatiques de sectionnement (vannes automatiques, asservissement)

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES (suite)

- Principales actions engagées et à venir :
 - Poursuite du programme d'études de faisabilité technique et de réalisation des améliorations :
 - désenfumage des magasins de stockage de fertilisants
 - étude de réduction des risques sur les petits piquages en ammoniac liquide
 - poursuite du programme d'aménagement des conduites transfert ammoniac
 - construction d'une nouvelle salle de commande de 7 M€ protégeant le personnel des unités vis à vis des risques du site
 - et
 - modernisation des systèmes de sécurité par mise en place d'automates de sécurité supplémentaires.
- § OBJECTIF : protection du personnel opérationnel conduisant à une meilleure maîtrise des événements accidentels

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



LES ÉTUDES DES DANGERS Point sur l'avancement de l'instruction

Pour l'ensemble de la plate-forme, sur 24 études remises (près de 70 scénarios examinés) depuis 2001, conformément à un calendrier qui avait été approuvé :

21 sont soldées et ont donné lieu à la prise de
14 arrêtés préfectoraux

3 études sont en cours d'exploitation (finalisée avant fin
décembre 2005)

(stockages, transferts, et synthèse d'ammoniac)

1 seule étude reste à remettre avant fin 2005

(étude relative aux rejets de toxiques par les soupapes)

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





RAPPEL SUR L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES ZONES D'EFFETS ENVELOPPES « MU » et « PPI »

<p style="text-align: center;">DISTANCES MU avant le 30/07/2002</p> <p>Z1 = 4 500 m (rupture du plus gros piquage en phase liquide d'une sphère d'ammoniac)</p> <p>Z2 = 6 000 m (rupture du plus gros piquage en phase liquide d'une sphère d'ammoniac)</p>	<p style="text-align: center;">DISTANCES MU après le 30/07/2002 (actées par A.P. du 30/07/2002)</p> <p>Z1 = 370 m (rupture de la canalisation 16 pouces reliant « STOCKAM » au poste de déchargement bateaux ammoniac)</p> <p>Z2 = 1 700 m (rupture canalisation de soutirage d'une sphère d'ammoniac chargée à 500 tonnes)</p>
<p style="text-align: center;">DISTANCE ENVELOPPE PPI avant 2003</p> <p>Z2 = 7 000 m (rupture d'un wagon citerne d'ammoniac)</p>	<p style="text-align: center;">DISTANCES PPI proposées en janvier 2003</p> <p>Z1 = 700 m (ruine totale d'une sphère chargée à 500 tonnes)</p> <p>Z2 = 8 000 m (ruine totale d'une sphère chargée à 500 tonnes)</p>

Toutes les distances résultent d'EFFET TOXIQUE LIÉ À L'AMMONIAC

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DES ZONES D'EFFETS ENVELOPPES « MU »

Situation actuelle (depuis juillet 2002)	Situation future (court terme: fin 2005)	Situation future (moyen terme: 2007)
Z1 = 370 m Z2 = 1 700 m	Z1 = 440 m (1) Z2 = 1750 m (2)	A déterminer en fonction du réexamen des scénarios tenant compte de la mise en place de nouvelles barrières de sécurité

(1) et (2) résultats du scénario « rupture guillotine d'un piquage de 3/4 de pouce sur le séparateur haute pression de l'atelier de synthèse de l'ammoniac » (scénario de l'ED sur la synthèse de l'ammoniac de 2004, validé en juillet 2005 par l'IRSN)

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





LES ÉTAPES FUTURES

- Finalisation de l'exploitation des études de dangers portant sur les stockages, les transferts, et la fabrication d'ammoniac, échéance: fin 2005
- Prise en compte de l'avis du tiers-expert d'août 2005 sur l'ED concernant la synthèse de l'ammoniac
- Examen des études particulières (rejets soupapes, faisabilité technique de mise en œuvre d'améliorations...)
- Révision à moyen terme des études des dangers portant pour l'essentiel sur le réexamen des scénarios dans le cadre de l'élaboration des PPRT, avec notamment la prise en compte des nouveaux seuils d'effets létaux révisés pour l'ammoniac (seuil Z1 = 3 337 mg/m³ au lieu de 4 330 mg/m³).

CLIC Rouen Ouest: 2 septembre 2005



RUBIS TERMINAL ROUEN

- ✓ Stockage de produits VRACS LIQUIDES dans des réservoirs aériens
 - Produits pétroliers et chimiques
 - Engrais liquides / Solutions azotées
 - Produits agro-alimentaires et divers produits non classés (huiles...)
- ✓ 6 Dépôts sur zone de Rouen dont 4 classés SEVESO Seuil Haut
 - Rive Gauche: Dépôts AVAL (pétrolier et Engrais), HFR (pétrolier), CRD (chimie), CENTRALE (Chimie), AMONT (pétrolier)
 - Rive Droite: VDH (agroalimentaire, chimie)
- ✓ 150 réservoirs = 583 000 m³ de stockage
- ✓ Effectif total sur Rouen: 50 personnes
- ✓ Trafic: MER (150 bateaux/an), ROUTE (300 camions/jour), FER (70 trains/an)
- ✓ Activité 7j/7, 24h/24 – 10% de l'activité du port de Rouen

CLIC Rouen Ouest: 2 septembre 2005





Les principaux risques présentés par les sites

- Risque flux thermique lié au stockage de liquides inflammables (produits pétroliers et produits chimiques)
 - Scénario Feux de bacs, Feux de cuvettes, Feux aux postes de chargement/déchargement
 - Scénario de Boil Over (PPI)
- Risque de Surpression (produits pétroliers et chimiques)
 - Scénario explosion de bac
 - Scénario UVCE

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



Les Études des Dangers Point sur l'avancement de l'instruction

5 études de dangers déposées entre septembre 2002 et décembre 2004

Sur 5 études de dangers remises, 3 ont été soldées

- AVAL – AP du 26/01/2004
- HFR – AP du 02/09/2004
- CRD – AP du 08/12/2004

Evolutions Futures :

- Stockage de déchets liquides (huiles usagées ou produit pétroliers) sur AVAL et HFR
- Stockage de Liquide inflammable Classe A sur CENTRALE
- Stockage de produits polaires (éthanol) sur AVAL pour biocarburants

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





Démarches de réduction des risques

- **Investissements importants et permanents dans les installations pour les maintenir en conformité avec des réglementations qui évoluent :**
 - Chaque année, 400.000 euros en moyenne sont investis pour la sécurité et la protection de l'environnement.
- **Réseaux Incendie :**
 - Dimensionnés pour faire face aux scénarios majorants
 - Installations fixes sur certains réservoirs, autour des cuvettes et des postes de chargement/déchargement
 - Des essais réguliers en interne et en externe (avec les SP)
 - 140 m³ d'émulseur stockés sur l'ensemble des sites
- **SGS**
 - Procédures d'exploitation intégrant les règles de sécurité, les conclusions des études de dangers
 - Formation du personnel

CLIC Rouen Ouest - 2 septembre 2005



Les Études Des Dangers

Point sur l'avancement de l'instruction

➤ Études des dangers (E.D.D.) déposées en application de l'arrêté ministériel du 10 mai 2000

- ✓ L'E.D.D. du dépôt AVAL de septembre 2002, tiers-expertisée en mars 2003 (soldée par arrêté préfectoral du 26 janvier 2004).
- ✓ L'E.D.D. du dépôt H.F.R. de septembre 2002, tiers-expertisée en mars 2003 (soldée par arrêté préfectoral du 2 septembre 2004).
- ✓ L'E.D.D. du dépôt C.R.D. de février 2002 dans le cadre d'une demande d'autorisation d'exploiter, tiers-expertisée en mars 2003 (soldée par arrêté préfectoral du 8 décembre 2004).
- L'E.D.D. du dépôt CENTRALE de décembre 2002, projet d'arrêté préfectoral en cours d'examen par l'exploitant, présentation devant le Conseil Départemental d'Hygiène envisagée pour octobre 2005.

CLIC Rouen Ouest - 2 septembre 2005





Les Études Des Dangers

Point sur l'avancement de l'instruction (suite)

➤ **Étude des dangers du dépôt AMONT prescrite par arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2004**

- Anciennement exploité par TOTAL sous le nom de Rosa Bonheur
- Soumis à autorisation
- Futur classement en SEVESO par la modification de la réglementation
- Remise de l'E.D.D. en décembre 2004 dans le cadre du redémarrage du dépôt : en cours d'instruction

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005



Rappels sur les zones d'effets enveloppes « M.U. » et « P.P.I. »

➤ **Dépôt AVAL : peu d'évolution des zones des dangers**

- Z1, Z2 et distance P.P.I. respectivement de l'ordre de grandeur de 100 m, 120m et 740m

➤ **Dépôt C.R.D. : sensible augmentation des zones des dangers (construction de bacs supplémentaires)**

- Z1, Z2 et distance P.P.I. respectivement de l'ordre de grandeur de 60m, 100m et 500m

➤ **Dépôt H.F.R. : augmentation modérée des zones de dangers (examen de nouveaux scénarios)**

- Z1, Z2 et distance P.P.I. respectivement de l'ordre de grandeur de 120m, 210m et 680m

CLIC Rouen Ouest 2 septembre 2005





Rappels sur les zones d'effets enveloppes « M.U. » et « P.P.I. » (suite)

- **Dépôt CENTRALE** : l'examen de l'E.D.D. devrait acter une situation identique
 - Z1 et Z2 actuelles respectivement de l'ordre de grandeur de 30m et 45m
- **Dépôt AMONT** : possibilités de réduction du Z1, augmentation légère du Z2, diminution de la zone P.P.I.
 - Z1, Z2 et distance P.P.I. actuelles respectivement de l'ordre de grandeur de 140m, 180m et 1000m

CLIC Rouen Ouest, 2 septembre 2005



Les étapes futures

- CDH du 13 septembre 2005 : modification du taux d'application en émulseur pour le stockage de bio-essences sur les dépôts AVAL et HFR
- CDH d'octobre 2005 soldant l'E.D.D. du dépôt CENTRALE
- Examen de l'EDD du dépôt AMONT
- Instruction de la Demande d'Autorisation d'Exploiter (D.A.E.) un stockage d'huiles usagées sur le dépôt H.F.R.
- Instruction de la D.A.E. un stockage de déchets liquides sur le dépôt AVAL
- Instruction de la D.A.E. un stockage de liquides inflammables de catégorie A sur le dépôt CENTRALE
- Ré-examen des scénarios dans le cadre de l'élaboration des P.P.R.T.

CLIC Rouen Ouest, 2 septembre 2005



